

Les propositions du PS et du PC sur l'assurance-maladie

Le Monde 14 mai 2004

1) Ce que propose le Parti socialiste pour sauver l'assurance-maladie

Le PS a pris le gouvernement de vitesse en adressant à ses élus son plan de réforme du système de santé. Il prévoit une augmentation de la contribution des entreprises, la réaffectation de toutes les taxes sur le tabac et l'alcool, et un renforcement du rôle du médecin traitant

Le parti socialiste a décidé de prendre le gouvernement au mot et de verser ses propositions au débat sur l'assurance-maladie, alors que Philippe Douste-Blazy, le ministre de la santé, n'a dévoilé qu'une partie des siennes. Ce document de 11 pages, intitulé "Moderniser notre système de santé pour garantir un accès universel et solidaire à des soins de qualité", devait parvenir, vendredi 14 mai, aux parlementaires socialistes afin d'être discuté, mardi, par le groupe de l'Assemblée et examiné au bureau national.

Rédigé par Jean-Marie Le Guen, député de Paris et médecin, et revu dans le détail par François Hollande, premier secrétaire du PS, et Jean-Marc Ayrault, président du groupe, il constitue une attaque en règle de la politique gouvernementale, qui *"conduit notre système de santé vers une impasse"*. Dans cet arsenal de mesures figurent en bonne place la baisse programmée des dépenses de médicaments, le développement de la prévention, une clarification des responsabilités des gestionnaires et une définition du périmètre de soins restant *"de la responsabilité de l'Etat"*.

La diffusion de ce projet a fait l'objet d'un débat au sein du parti, certains étant partisans de ne le dévoiler qu'une fois connu le plan du gouvernement. Invité jeudi 13 mai de France 2, M. Hollande lui a solennellement demandé de présenter *"un plan global pour l'assurance-maladie avant la semaine prochaine"*, à l'instar des syndicats et de la Mutualité française. M. Douste-Blazy recevra les leaders syndicaux et patronaux à partir du 18 mai. La veille, il sera l'invité de l'émission "100 minutes pour convaincre" sur France 2.

Une réforme d'ensemble. Le PS juge *"indispensable aujourd'hui"* de mener à bien, *"dans un cadre pluriannuel sur trois ans"*, une réforme d'ensemble du système de santé *"portant d'abord sur l'organisation et la qualité des soins"*. *"Dans le respect des principes fondateurs de 1945"*, il lui assigne plusieurs objectifs : *"L'accès pour chacun à des soins de qualité, un haut niveau de prise en charge des dépenses de santé, un financement pérenne et solidaire."* La santé, souligne-t-il, *"doit être, au même titre que l'éducation, une priorité de l'action publique"*.

Le cap ainsi fixé, le PS pose les trois principes de sa politique : un *"principe d'égalité"*, qui le conduit à privilégier les politiques favorisant l'accès précoce aux soins et à exclure *"la séparation entre les gros risques et les petits risques"* ; un *"principe de qualité"*, qui *"s'oppose tout autant aux logiques du rationnement des soins qu'au conservatisme des structures et des comportements"* ; et un *"principe de la liberté de choix des patients"*.

Assurer un financement pérenne et solidaire. Le PS est opposé à la prolongation de la contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS), que Lionel Jospin avait allongé de cinq ans (jusqu'en 2014). Il estime que la CSG *"doit rester le socle financier d'un système solidaire"*, et suggère d'identifier *"sous le nom de contribution santé universelle"* la part de la CSG affectée à la seule assurance-maladie. Le mode de calcul de la contribution des entreprises serait, à terme, modifié : elle serait assise sur la valeur ajoutée plutôt que sur les salaires, une piste qu'avait pourtant écartée le "rapport Malinvaud" remis à M. Jospin en 1998. Dans un premier temps, la contribution sociale sur les bénéficiaires serait doublée - elle rapporterait alors 1,5 à 1,6 milliard d'euros - et affectée en totalité à l'assurance-maladie. Le PS préconise le reversement à la

Sécurité sociale des droits sur le tabac, sur l'alcool et de la taxe sur les conventions d'assurance. Le tout rapporterait près de 17 milliards par an.

Réduire la surconsommation de médicaments. Le PS propose de *"revenir à un bon usage du médicament"*, qui *"doit être une priorité d'une politique de santé tournée vers la qualité"*. L'objectif est de diminuer *"de 20 % la dépense de médicament par habitant en trois ans"*. Cet effort permettrait d'économiser 3,5 milliards d'euros. Sont notamment visés les anxiolytiques, les psychotropes et les hypolipémiants. L'Etat, les caisses, les mutuelles, l'industrie pharmaceutique et les syndicats médicaux se réuniraient tous les six mois pour faire le point de leurs efforts de maîtrise médicalisée. Le développement des génériques sera poursuivi à travers une aide à la prescription pour les médecins et, si nécessaire, par *"une baisse générale des prix"* des produits pharmaceutiques. L'Etat reprendrait la main sur l'information et la formation médicale continue, aujourd'hui largement entre les mains de l'industrie pharmaceutique.

Donner au médecin traitant un rôle de pivot. Les médecins traitants s'engageant dans des actions de prévention, de santé publique, de contrats de bonnes pratiques seraient rémunérés forfaitairement, et pas seulement à l'acte. Dans les zones sous-médicalisées, les caisses d'assurance-maladie mettraient en place *"des modes alternatifs d'organisations des soins"* - du type des centres de santé ; elles pourraient aussi *"ne plus agréer automatiquement les praticiens en secteur II dans les zones de forte densité médicale"*. Les réseaux de santé deviendraient la règle, et des plates-formes d'information et de conseil seraient créées pour les assurés. Le dossier de soins serait développé.

Renégocier le plan Hôpital 2007. Le PS demande la renégociation du plan Hôpital 2007, et des garanties spécifiques pour éviter la sélection des malades lors de l'application de la tarification à l'activité. Il souhaite conditionner l'octroi de crédits nouveaux aux efforts de restructuration des services. Et il avance l'idée d'un plan global de formation, de qualification et d'emploi pour les professionnels de santé, qu'ils travaillent en ville ou à l'hôpital.

Pour une politique active de prévention. Dans un pays qui *"a trop longtemps privilégié une démarche curative"*, le Parti socialiste souhaite *"rééquilibrer les soins et la prévention"* et mettre l'accent sur la santé publique (lutte contre le tabagisme et contre l'obésité, états généraux de la lutte contre l'alcoolisme, etc.). Il veut réformer la médecine du travail *"pour renforcer son indépendance"* et créer *"un service public de santé au travail"*. La santé scolaire serait *"redynamisée"* dans un cadre national, et les actions en matière de santé environnementale seraient renforcées. Les pathologies chroniques bénéficieraient d'une meilleure prise en charge individualisée. Par ailleurs, le PS veut revoir la loi de santé publique pour donner toute leur place aux usagers et aux associations de malades.

Claire Guélaud et Patrick Roger

2) Le PCF défend la généralisation du remboursement à 100 %

Le parti communiste a rendu publiques, mardi 11 mai, les propositions de réforme de la Sécurité sociale élaborées par ses groupes parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat. Parallèlement aux initiatives lancées par les confédérations syndicales ou des associations, telles que les états généraux de la santé et de l'assurance-maladie organisés par Attac le 24 avril, le PCF tente de mettre sur pied, de son côté, sa propre campagne. Ainsi impulse-t-il la création de comités "Touche pas à ma Sécu" et organisera-t-il, lundi, à Paris, un *"forum citoyen"*, selon l'expression de Marie-George Buffet, censé donner le coup d'envoi à cette campagne, alors que par ailleurs se développent des collectifs unitaires de défense de l'assurance-maladie.

Ces propositions s'inspirent largement du "Projet communiste pour la protection sociale" adopté en juillet 2001. Le PCF refuse de s'inscrire dans une logique "libérale" dans laquelle *"les dépenses publiques sociales sont considérées comme un coût"*. Reconnaisant *"une véritable*

crise du financement de l'assurance-maladie", il estime que celle-ci est essentiellement due à l'"inactivité des différents gouvernements". "Personne n'a eu l'audace de regarder du côté des recettes pour ne pas s'opposer à la logique libérale dictée par les critères de rentabilité financière du Medef, expliquent les députés et les sénateurs communistes. Si le déficit est important, il n'est pas pour autant insurmontable."

Participation accrue des entreprises

Rejetant *"une spirale perverse"*, qui ne serait que *"le prétexte à la privatisation et à l'exigence du sacrifice inéluctable"*, le Parti communiste met l'accent sur *"une politique de santé publique et de prévention"*. Il dénonce le désengagement de l'Etat du secteur de la médecine préventive, dont il réclame que les objectifs soient définis au niveau national et que sa mise en œuvre s'opère au niveau régional.

Le deuxième volet de propositions s'articule autour de la prise en charge des soins *"pour garantir l'égalité de tous à la santé"*. Le PCF dénonce *"la stratégie du transfert de charges vers les malades mise en place par les gouvernements successifs au nom de la recherche de l'équilibre des comptes de la Sécurité sociale"*. Il propose donc d'*"aller vers la généralisation de la prise en charge des soins à 100 % et pour tous par l'assurance-maladie"* tout en garantissant *"la liberté de choix et l'accès direct aux praticiens sans discrimination quant au remboursement"*.

Ces propositions incluent aussi une volonté de *"maîtrise publique de l'industrie pharmaceutique"*. Le PCF s'insurge contre l'*"étranglement financier"* de l'hôpital public et rejette le plan Hôpital 2007 *"transformant l'hôpital en une entreprise comme les autres"* : il demande la suppression des taxes et impôts prélevés sur les hôpitaux. Enfin, pour régler la question du financement de la protection sociale, le PCF mise sur une participation accrue des entreprises.

P. Rr